

Quoi de vert ?

novembre - décembre 2013

Édito

L'écologie à la chinoise

Si je vous dis, «l'écologie en Chine», à quoi pensez-vous? La plupart me répondront «aucun respect de l'environnement, air irrespirable, fleuves et rivières pollués, etc.» En effet, plusieurs exemples montrent une politique peu durable. En voici quelques-uns :

Regardez l'index de pollution de l'air des principales villes sous aqicn.org: la qualité de l'air est en général définie entre «malsaine pour les groupes sensibles» à «malsaine». Plusieurs faits l'expliquent, notamment l'industrie et le parc automobile.

Une usine qui s'implante doit fournir au gouvernement maints plans sur le traitement des eaux usées, des pollutions atmosphériques, etc. Mais ensuite, tout n'est pas mis en place comme prévu sur le papier. Une analyse fine des données atmosphériques montre des pics «très malsains» une fois la nuit tombée. L'explication donnée (mais non officielle) est que les usines désactivent les filtres des cheminées pendant la nuit pour des raisons économiques (économie d'énergie et de filtres), profitant du fait qu'on ne voit plus la couleur des fumées.

Le parc automobile se compose de voitures privées modernes, de vieux camions aux moteurs mal réglés ainsi que d'antiquités fumant de toutes part (tracteurs, etc.). De plus en plus de chinois peuvent désormais s'offrir une voiture. Mais ni les prix d'immatriculation exorbitants ni les diverses entraves à la circulation automobile décidées par les grandes villes ne freinent l'agrandissement du parc automobile. Les transports publics fonctionnent bien et sont bien développés en général, mais ils sont saturés aux heures de pointe. Cela étant, «heureusement» que la majorité des chinois roule en moto électrique. Il existe des centaines

de modèles différents, dès 150 CHF. L'électricité provient principalement de centrales à charbon. C'est légèrement mieux que le pétrole et c'est silencieux...

Par ailleurs, l'aménagement du territoire est terrifiante. Certaines régions construisent des logements à tour de bras. Des immeubles de plus de 30 étages poussent comme des champignons ; ils resteront partiellement, voir totalement, vides, peut-être pour toujours. Les constructions sont tellement mal faites qu'il pleut à l'intérieur, ou alors les vitres se brisent au soleil. Après peu de temps, le logement devient inhabitable. S'il trouve preneur, celui-ci cassera tout pour reconstruire. En attendant, c'est le gouvernement qui paie.

La gestion des déchets n'est par contre pas si mal. Toutes les poubelles ont deux compartiments. «Déchets recyclables», «déchets non recyclables». Cependant il manque souvent la séparation entre les deux compartiments ou alors le videur de poubelle mélangera les deux compartiments dans la même benne.

Mais en suivant «Monsieur poubelle» jusqu'à son petit dépôt, vous remarquerez qu'il trie minutieusement le PET, le carton, le verre et le métal. Il en fait des ballots qu'il amène après son travail dans une collecte, qui le rémunérera au poids ; ce pécule est un petit revenu annexe qu'il garde pour lui. Au final, tant que la main d'œuvre reste bon marché et non qualifiée, le tri des déchets fonctionne.

L'écologie en Chine revêt ainsi mille visages, allant du pire au meilleur !

*Véronique Besson-Rouvinez,
à Changzhou (région de Shanghai)*

Concours

le recyclage c'est fun!

Afin d'assurer notre futur, les ressources doivent être économisées, et donc le recyclage encouragé. Le recyclage n'est pas seulement l'affaire des gouvernements. Chacun et chacune, à son niveau, peuvent agir. Au niveau individuel, recycler signifie simplement réutiliser, d'une autre façon, un objet devenu inutile.

Pour sensibiliser les jeunes, l'association « Avenir Ecologie » lance un concours d'idées sur le thème du recyclage spécialement destiné aux apprenti-e-s valaisan-ne-s.



Le sujet du concours :

Le participant-e-s devront imaginer une seconde vie utile à des objets qui, sans cela, seraient voués à la casse. Il s'agit d'imaginer un nouvel usage pour un objet quotidien qui a perdu son utilité première.

Les propositions doivent donc permettre une nouvelle utilité à un objet qui serait sans cela jeté ou détruit. L'idée de recyclage doit être réalisable et le nouvel objet utilisable ou décoratif.

Les prix :

Deux prix de **frs 750.-** seront attribués, un pour chaque catégorie : utile/pratique + beau/drôle

Les lauréat-e-s seront désigné-e-s par un jury composé de personnalités dont Marcel Maurer, président de la Ville de Sion, Marcel Delasoie, secrétaire de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM), Isabelle Darbellay Métrailler et David Crettenand, présidente et vice-président d'Avenir Ecologie.

Les conditions de participation :

Inscription: annoncer son projet avant le 20.12.13
par mail à info@avenirecologie.ch

Délai: 30 avril 2014

Public-cible: apprenti-e-s domicilié-e-s en Valais

Les lauréat-e-s et la presse seront averti-e-s par e-mail en mai 2014.

Aucune correspondance ne sera échangée concernant ce concours. Les participant-e-s acceptent les présentes conditions ; aucun recours n'est possible.

Adhérez à avenir écologie:
contact@avenirecologie.ch
cotisation annuelle: 30.-

l'empreinte
durable

